



Litige assurance automobile

Par **LEBARBEY**, le **06/05/2009** à **08:41**

Bonjour,

J'ai retrouvé ma voiture enfoncée, la personne est partie sans laisser d'adresse mais un témoin m'a laissé son numéro de téléphone et m'a indiqué l'immatriculation du véhicule. Suite à cela j'ai porté plainte à la police.

Un expert est passé et me donne que 600 euros pour ma voiture étant donné qu'il en a vu à ce prix sur une annonce. Avec ce prix là je vais avoir du mal à retrouver une voiture j'ai regardé sur le bon coin et les prix sont plutôt au environ de 1000 euros pour avoir une équivalence mais j'ai du mal à trouver quelque chose d'idem car ma voiture est de 1989. Merci de bien vouloir m'indiquer comment je dois faire pour avoir un supplément de prix, sachant que je ne peux attendre le jugement car je suppose que cette affaire va passer au tribunal. Cordialement.